

Snes Créteil

Snes Créteil - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 – Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

**statuts / suppressions de postes / service public / salaires / retraites
pour le second degré**

TOUS EN GREVE LE 15 FEVRIER !

Grogne des fonctionnaires, malaise des enseignants... les médias ont des mots qui escamotent à dessein la réalité. **Depuis six mois, les fonctionnaires ne grognent pas, ils s'opposent au gel de leurs salaires** et se révoltent contre la perte du pouvoir d'achat. **Les enseignants**, décrits comme les gardiens d'un temple qui craque sous le poids des inégalités et de l'échec scolaire, comme les mauvais soutiers d'un navire en perdition **voient venir de loin les mesures que Sarkozy, Fillon et Darcos vont présenter dans la foulée de la publication du Rapport Pochard** : belle continuité, en effet, d'Allègre aux premières fuites du rapport de la commission « sur l'évolution du métier d'enseignant », en passant par la Lettre aux Educateurs de Sarkozy et le rapport Thélot : **mérite, individualisation, autonomie, annualisation, flexibilité, contractualisation, bivalence, allègements des horaires et rationalisation des formations...**

Tout ce petit monde politique baigne dans la même conception de la gestion des services publics, et de l'Education en particulier : une Education nationale en concurrence « libre et non faussée » avec le secteur privé ; des établissements jouissant de la plus grande autonomie, managés pour de vrai, attractif, performant... Quant aux statuts, ils deviennent des « carcans » : ils paralysent.

L'inscription dans le marbre de la Révision Générale des Politiques Publiques de la réduction du nombre de fonctionnaires, frappera plus que tous les autres secteurs celui de l'Education nationale, qui doit supprimer 80 000 emplois de 2009 à 2012 alors que depuis cinq ans les recrutements ont baissé de 56 % !

Pour arriver à supprimer autant d'emplois, il faut toucher au cœur du système, à nos services, aux horaires élèves, à la nature même de nos enseignements, bref appliquer la prescription de l'ordonnance du Dr Fillon « moins de services, moins de personnels, moins d'État sur le territoire ». **La rentrée 2008 qui se prépare dans les établissements s'inscrit délibérément dans ces choix.** Au bout du compte, concurrence et atomisation vont gangrener l'Ecole. Dans le Supérieur, la loi Pécresse impulse la même orientation.

Nous nous trouvons aujourd'hui à la croisée des chemins. Face à un pouvoir qui a enclenché une mécanique conduisant au dynamitage de la fonction publique et à l'éclatement du service public, l'effondrement de la cote de popularité de l'exécutif peut rassurer... mais seule notre mobilisation peut le faire reculer. Il faut améliorer l'école, pas la dynamiter. Nous avons des propositions à faire valoir. **Pour nos trois sections académiques, la préparation de la rentrée 2008 dans les établissements, la publication du « Livre Vert » dont le Gouvernement doit tirer un « Livre Blanc », doivent être l'occasion d'une lutte de tous les instants. Après les grèves du 20 novembre et du 24 janvier, la grève du 15 février qui s'inscrit dans un calendrier national d'action pendant les congés d'hiver, est une étape indispensable de cette lutte.**

Thierry Ananou pour le SNES Paris
Pierre Claustre pour le SNES Créteil
Marie-Damienne Odent pour le SNES Versailles

manifestation
en direction du ministère
14h
Place Edmond Rostand
RER Luxembourg



Afin d'organiser dans l'unité la grève du 15 février, les sections académiques du SNES ont contacté toutes les organisations syndicales d'Ile de France.

Un texte unitaire a été élaboré (voir www.creteil.snes.edu)

Premiers signataires

SNES-FSU Paris Créteil Versailles ;
SNUEP-FSU Paris, Créteil ; SGEN-Paris ;
SUD Education Paris, Val d'Oise ; UNSEN-
CGT Paris, Créteil, Versailles ; SNICS-FSU
Paris

SOMMAIRE

1/ Edito 2/ La grève, inutile et dépassée ? 3/ Le rapport Pochard sur le métier d'enseignant : une provocation à prendre au sérieux et à combattre !

SNES-Créteil – Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale
SNES – hebdomadaire – Directeur de Publication G. Réquigny CP
0612 S 06180. N°49

La grève, inutile et dépassée ?

Eric Woerth (Fonction Publique) l'a dit le 24 janvier : la grève est « inutile ». André Santini, son secrétaire d'Etat, a même pris soin d'ajouter : la grève est « dépassée ». Leur compère Darcos n'a-t-il d'ailleurs pas inventé le « service minimum » qui doit renvoyer définitivement aux oubliettes nos mauvaises habitudes ?

Mais qu'ont-ils donc, ces trois-là, à s'occuper tant d'une telle vétille ? Nous cachent-ils quelque chose ? Y aurait-il le moindre péril à ce qu'un mouvement s'enracine dans l'éducation nationale pour dénoncer des suppressions de postes d'enseignants, de surveillants, de cpe, de co-psy (TROIS SUR QUATRE ne sont plus remplacés !), d'agents administratifs ? Voudraient-ils encore, ces braves fonctionnaires à statut, s'accrocher au leur, qui date, mais pensez-y, du siècle dernier ? Pensent-ils encore qu'il faut créer l'égalité partout, alors qu'il suffit d'envoyer quelques rescapés dans les beaux quartiers, les belles hautes écoles, puis avec un peu chance, dans un ministère, pour que notre société se sente à son aise ? N'ont-ils pas compris qu'il suffit de « payer de sa personne », qu'en vendant les RTT, en récupérant les heures supp défiscalisées, pour que les salaires fassent la culbute ? Trouveraient-ils, en préparant cette grève, en la faisant, en manifestant, l'occasion de discuter, de prendre davantage conscience du mur qui se dresse devant l'éducation nationale, publique, laïque ? Pourrait-on imaginer une seconde que l'opinion publique soudain dessillée, se prenait d'affection pour ce qu'ils racontent, ce qu'ils défendent ? Et qu'à quelques semaines des élections municipales, les Français se décident à le faire comprendre aux ministres susnommés, et à leurs patrons Fillon et Sarkozy ?

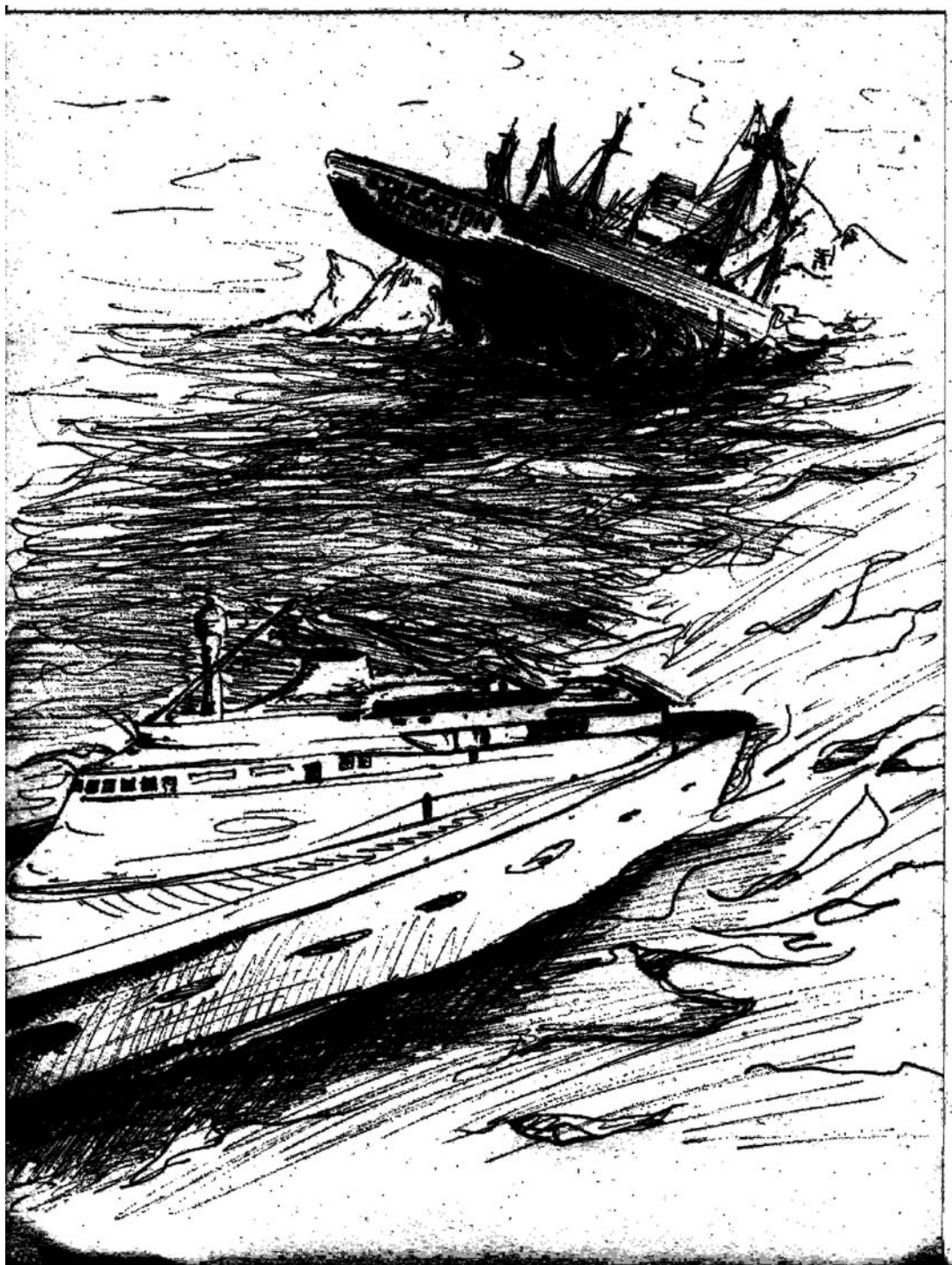
Santini et Woerth ont tout faux ! Alors que les dotations arrivent dans les collèges et les lycées, il est plus que jamais de saison de maintenir la pression pour lutter pour le maintien des postes et refuser l'inflation des heures supp. Et que la grève, dans la continuité de celles du 20 novembre et du 24 janvier, appuyée sur une campagne d'opinion qui fait mouche, peut faire reculer le gouvernement.

Remplacement : aveu d'échec pour le rectorat

Lors du dernier Comité Technique Paritaire Académique, le 21 janvier, le rectorat l'a enfin reconnu : la couverture des suppléances s'est dégradée cette année. La faute à qui ? Aux vieux collègues, d'abord, qui sont partis plus nombreux que prévus à la retraite (et qu'on s'emploie depuis à appâter comme vacataires !). Aux non-titulaires, ensuite, qu'on ne trouve plus à recruter (après les avoir mis au chômage depuis cinq ans, cherchez l'erreur !). Et pour finir aux jeunes femmes, qui sont plus souvent en congé de maternité. Il n'est par contre surtout pas question de parler des postes aux concours, ni des suppressions qui ont frappé notre académie depuis 2003. L'audit que le ministère entend faire au rectorat à ce sujet, est-il bien nécessaire ? Mais bien-sûr que si... et le Recteur nous en a sans doute déjà délivré les conclusions écrites d'avance. « Sur un bateau, quand il y en a un qui flanche, les autres le remplacent », nous a-t-il expliqué...

Pour ceux qui n'auraient pas compris l'image, il faudra que les protocoles de remplacement Robien « fonctionnent bien ». C'est vrai que pour l'instant, le remplacement à l'interne est sur la base du « volontariat ». A bon entendeur...

Bling, bling !



Sacquez Darcos, refusez les heures supp !

Le « président du pouvoir d'achat » ne sort finalement de sa hotte, pour lutter contre l'effondrement de nos salaires réels, qu'une mesure : « travailler plus ». La « commission pour l'évolution du métier d'enseignant » (ça ne s'invente pas !) a bien retenu la leçon : toute revalorisation salariale aura pour contrepartie une présence accrue dans les établissements. On a d'ailleurs appris récemment que le nombre d'HS faites dans son ministère, serait un des critères de la « note » de Xavier Darcos... Le rectorat de Créteil veut que Darcos soit bien noté, et voit grand pour la rentrée 2008 (voir tableau ci-dessous) !

Les heures supp sont dangereuses pour nos rémunérations et nos carrières bien sûr : « travailler plus pour gagner plus », c'est accroître la pression sur nos conditions de travail, remettre en cause la carrière et individualiser les rémunérations avec son lot d'inégalités selon les catégories, les disciplines, les établissements. Mais la transformation d'un nombre de plus en plus important d'heures postes en heures supplémentaires n'est pas qu'une mauvaise réponse aux revendications salariales des personnels.

Dans le fil de la loi Fillon, c'est une anticipation majeure sur la réforme des lycées qui doit être annoncée au printemps et sur les conclusions de la commission Pochard (voir page 4). Refuser les heures supplémentaires, c'est coller un zéro à Darcos. C'est aussi s'opposer à la dégradation des conditions d'études de nos élèves, et refuser la redéfinition de notre temps de service.

Heures supp le rectorat voit grand pour 2008

Taux d'heures supplémentaires sur la dotation globale	constaté 2007	Prévisionnel 2008
Collèges	4,60%	7,20%
Lycée professionnels	8,86%	11,98%
Lycées d'enseignement général techno et post bac	10,05%	14,25%

Dur, dur de se loger !

Meaux, 65 m², 700€ charges comprises

Melun, 70 m², 665€ charges comprises

Les Lilas, 65 m², 1098€ charges comprises

Bobigny, 61 m², 900€ charges comprises

Créteil, 65 m², 885€ charges comprises

Fontenay-sous-Bois, 54 m², 949€ charges comprises...

Retournement ou pas du marché, voilà le genre d'annonces que les collègues arrivant dans l'académie découvriront dans les semaines qui viennent, quand ils se préoccuperont de trouver un trois pièces. Ils réviseront ensuite à la baisse leurs désirs d'espace, et cocheront F2, puis F1... quand ils ne se résoudreont pas à la collocation ! Vive la bohème ! Mais on entend aussi de plus en plus, en salle des profs, tel collègue qui veut gagner de l'espace et ne parvient pas à fournir les « garanties » exigées par les propriétaires !

L'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des enseignants en particulier, est une réalité... Pour les non-titulaires, la situation est plus grave encore, et l'on en connaît qui dorment dans leurs voitures !

La rentrée Sarkozy à Paris

Une baisse de moins de 1000 élèves mais 177 emplois supprimés dans la dotation académique de Paris. Pour les établissements, cela va se traduire par plus de 250 postes en moins dont la moitié environ sont transformés en heures supplémentaires ! Les HSA augmentent en moyenne de près de l'équivalent d'un poste (13h) par établissement ! Plus de précarité aussi avec le recours accru aux vacations pour les remplacements que, LOLF oblige, on voit déjà se multiplier cette année. Depuis 2003, les suppressions s'accumulent : effectifs surchargés, réduction des moyens d'aide aux élèves, options, langues rares, petits groupes... dont la disparition passe d'autant plus inaperçue qu'elle touche surtout les collèges et lycées de l'est et du nord parisien. Alors même que « l'assouplissement » de la carte scolaire est confirmé, son contournement, va encore se renforcer. La baisse des effectifs scolarisés depuis plusieurs années, alors que Paris voit sa population augmenter confirme que l'enseignement privé, dont le poids est déjà important à Paris, profite largement de ces évolutions. Au delà, les inégalités scolaires ne peuvent que s'accroître. Un fossé de plus en plus infranchissable se creuse entre les établissements à tel point que, chose nouvelle, le passage d'élèves de troisième de certains collèges dans certains lycées devient de plus en plus difficile. L'enseignement technologique est particulièrement menacé et avec la suppression des BEP en BACPRO 3 ans, ce serait aussi une éviction de plusieurs centaines d'élèves de l'accès aux lycées.

La rentrée Sarkozy à Versailles

La rentrée 2008 s'annonce tout aussi catastrophique que celle de 2007 (plus de 800 suppression de postes fixes). Dans les établissements (collèges et lycées), c'est plus de 6000 heures qui vont être retirées. Entre 2004 et 2008, les collèges et les lycées auront perdu l'équivalent de 1800 emplois soit près de 33 000 heures. Pourtant, l'académie de Versailles est notoirement sous dotée avec les moyens d'enseignement les plus bas de France et des taux de remplissage des structures (notamment en collège) parmi les plus élevés. Ces destructions d'emploi, très nettement supérieures à la baisse des effectifs, se traduiront l'an prochain par une nouvelle détérioration des conditions d'enseignement des personnels et d'étude des jeunes, aggravée par la transformation de 302 emplois en HS au nom du dogme de la réduction du nombre de fonctionnaires et cela au détriment des Heures Postes : plus de 8000 sont supprimées, ce qui « mécaniquement » va faire disparaître de nombreux postes fixes, provoquer des cartes scolaires pour les collègues fragilisant encore plus les équipes.

Rapport POCHARD sur le métier d'enseignant : une provocation à prendre au sérieux et à combattre !

Lorsque vous lirez ces lignes, le rapport POCHARD aura été officiellement publié et le ministre DARCOS se sera exprimé. Après avoir été commenté largement dans la presse la semaine passée, le « pré rapport » a été mis en ligne vendredi sur le site internet du café pédagogique. Le contenu du rapport est une véritable provocation et se situe dans la continuité des attaques que nous avons combattues ces dernières années.

On y retrouve tout : concours régionalisés, bivalence, évaluation (notation) par les chefs d'établissement et contrôle des carrières, de l'avancement d'échelon à la hors classe et aux mutations, définition d'une large partie de nos services considérablement alourdis, autonomie des établissements dans l'organisation des enseignements. Le fil directeur, c'est dans tous les domaines, établir un « lien contractuel entre l'enseignant et son employeur ». Il faudrait renforcer l'encadrement des enseignants et de leur travail : conseil pédagogique ; fonctions intermédiaires sous statut d'emploi... Le rapport fait l'impasse totale sur les missions des CPE, des CO-Psy. Ne nous y trompons pas !

Temps de travail : travailler plus sous le contrôle du chef d'établissement

Première proposition

L'annualisation des services.

648 heures annuelles (soit 18 heures sur 36 semaines) à moduler selon l'organisation des enseignements décidés localement, stages ou examens ou jours de formation continue etc...n'entrant pas le décompte des 648h

S'ajoute aux 648 h, un dispositif d'activités supplémentaires pouvant être définies nationalement mais choisies par l'établissement. Sous la responsabilité du chef d'établissement, certaines activités seraient obligatoires, d'autres sur la base du volontariat. Elles seraient étroitement contrôlées et rémunérées par des primes modulables ou heures supplémentaires selon la décision du chef d'établissement. La commission POCHARD recycle largement les décrets Robien que nous avons mis en échec l'an passé !

Seconde proposition

Ajouter à l'obligation hebdomadaire en heures d'enseignement un temps de présence (de 4 à 8h) pour effectuer des activités complémentaires toujours bien contrôlées (selon l'organisation prévue pour le dispositif précédent). Une autre piste est de porter l'obligation de service à 22h moyennant deux mois de salaires supplémentaires sous forme d'indemnité (faites le calcul !)

Concours

La préconisation est d'en finir avec des concours donnant une part trop importante à la qualification disciplinaire (on propose même un recrutement sur une seule épreuve, type leçon). Leur organisation serait régionalisée selon la piste du ministère (concours « nationaux » à affectation régionale). La fusion des CAPET/CAPLP2 est préconisée (qui ne voit pas le lien avec la réforme BEP/BAC PRO en cours et dont la généralisation est prévue à la rentrée 2009 ?)

Bivalence

Retenue principalement pour le collège, elle serait développée par la modification des concours. Les PLP seraient affectés dans les collèges ; de même les professeurs des écoles devraient y trouver une perspective de carrière.

Evaluation

Conserver la notation mais lui trouver des « bases plus fiables » en la confiant totalement et exclusivement aux chefs d'établissement. » L'inspection pourrait être associée à des « évaluations plus ciblées » (début de carrière, « rendez-vous de carrière, enseignants en difficulté »)

Avancement d'échelon

Par la notation, c'est le chef d'établissement qui décide du rythme d'avancement

Hors classe

Le chef d'établissement doit jouer le rôle déterminant dans l'évaluation de « l'investissement et de la valeur professionnelle

Rémunérations

La revalorisation de nos rémunérations passe donc par l'individualisation et la décision du chef d'établissement. La promotion doit être « conditionnée au mérite, à l'investissement personnel et à la performance »

Mutations

Aller vers le profilage de tous les postes et à terme confier aux chefs d'établissement le recrutement des équipes pédagogiques

Ces choix constituent un dynamitage de nos statuts et une dénaturation de nos métiers. Les enseignements dépendraient fortement du local et dans un contexte de suppression massive d'emplois, d'abandon de la carte scolaire, c'est le choix d'un système concurrentiel et inégalitaire. Le rapport POCHARD accompagne bien la politique éducative et le démantèlement de la fonction publique choisis par Sarkozy.

Obligeons Sarkozy, Fillon et Darcos à d'autres choix. Par l'action, défendons nos métiers et les enseignements de second degré, c'est le sens de la grève du 15 février et des suites que nous y apporterons en mars- avril à la rentrée des congés de tous.

